

CONTRAT DE LOCATION - TERMES DE L'ENTENTE

Le Laurabooth

Charles Beaudoin - 176 rue Sainte-Thérèse, Rimouski
G5L 4C5 - QC - 819-448-6236

Cette entente est entre CHARLYBOOTH et le CLIENT.

Toute réservation doit être accompagnée d'un dépôt de 50\$. Nous réservons votre date à la réception de ce dépôt. Il est donc important de faire le dépôt le plus tôt possible afin de vous assurer une disponibilité.

Le CLIENT peut annuler sa réservation en tout temps. Le dépôt payé par le CLIENT ne sera pas remboursé et ne pourra pas être transféré à un autre événement.

CHARLYBOOTH se réserve le droit d'annuler toute réservation n'ayant pas été confirmée par un dépôt. Le paiement final devra être payé au plus tard 10 jours avant la date de l'événement. CHARLYBOOTH acceptera les paiements en argent comptant, par chèque ou par virement accès D.

Le CLIENT doit fournir : - un espace d'environ 10x10 pieds minimum sans obstacles pour l'installation du photobooth - une prise de courant indépendante fonctionnelle de 110v, 15-20amp à moins de 20 pieds de l'emplacement où le photobooth sera installé. Une connexion Wi-fi fonctionnelle.

Dans le cas où plusieurs de ces conditions n'étaient pas respectées, CHARLYBOOTH se réserve le droit d'annuler sa participation à votre événement et la totalité du montant indiqué à ce contrat devra être payée par le CLIENT.

CHARLYBOOTH s'engage à fournir : - un photobooth fonctionnel pour la durée de la location. Advenant le cas d'un bris mécanique, ou toute autre situation ne permettant pas à CHARLYBOOTH d'opérer durant une partie ou la totalité du terme de location, le montant chargé au CLIENT sera calculé au prorata. La responsabilité de CHARLYBOOTH s'étend seulement et uniquement au remboursement de tout montant lui ayant été versé pour la présente entente par le CLIENT.

CHARLYBOOTH se réserve le droit d'utiliser les photos créées dans le photobooth à des fins promotionnelles. CHARLYBOOTH pourrait utiliser certaines photos pour son site web, des brochures, des publicités ou autres. Le client a 30 jours suivant la date de son événement pour s'opposer à l'utilisation des photos en le signalant par écrit.

CHARLYBOOTH est livré et installé le jour de votre événement et ramassé le lendemain.

Le CLIENT n'est couvert par aucune assurance de CHARLYBOOTH. Le CLIENT sera tenu responsable de vols et/ou dommages causés à l'équipement par lui ou ses invités. Le montant maximum en responsabilité pouvant être retenu est de 9500\$.

Toute modification à la présente entente doit se faire par écrit et doit être signée par le CLIENT et un représentant de CHARLYBOOTH.

J'accepte les termes du contrat de location du CHARLYBOOTH.